



École Notre-Dame des Victoires  
Guidel

# 3ème Rando Noz

## Gourmande

2 circuits pédestres : 6 km, 11 km

# Samedi 4 Avril 2020

Au menu :  
Apéritif, Galette saucisse  
Fromage, Café Gâteau, boissons

Adultes : 11€  
Enfants (3 à 13ans) : 5€  
Gratuit moins de 3 ans

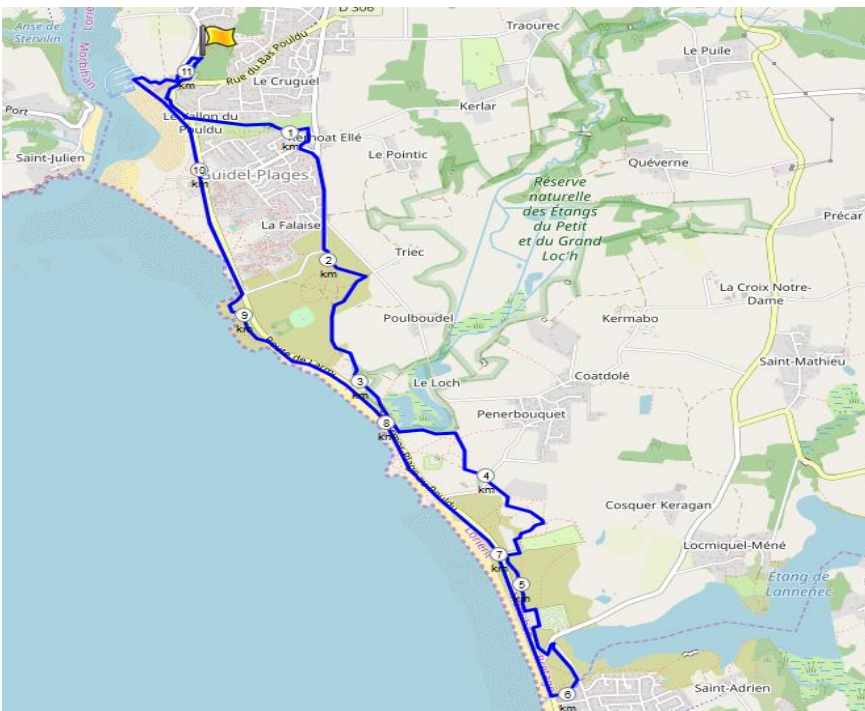
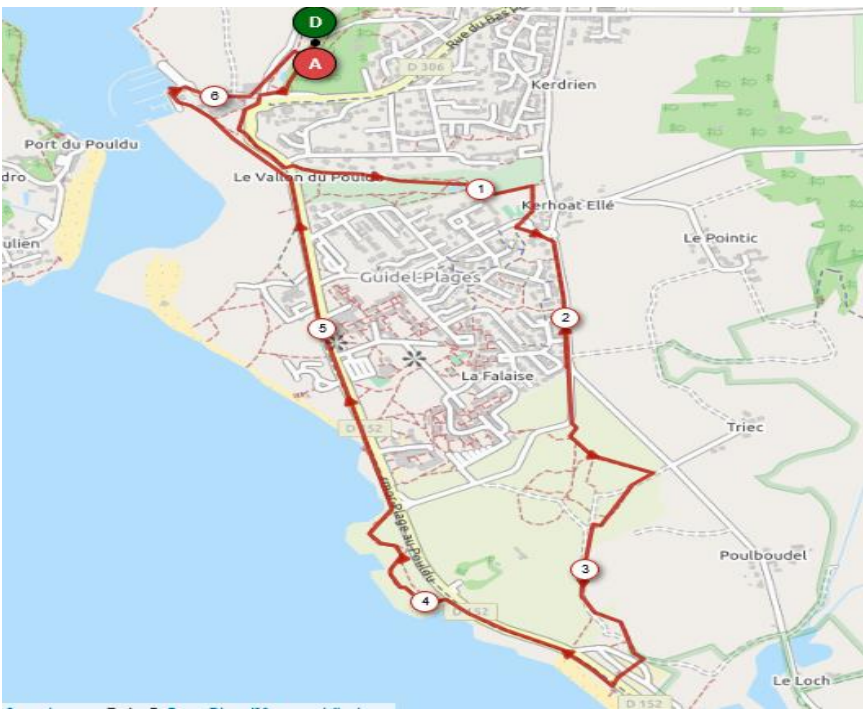


## Départ entre 18H et 19H30

De la Chapelle Notre Dame de La Pitié  
56520 Guidel-Plage

**Sur inscription avant le 23 mars 2020**

Contact : [randondv@gmail.com](mailto:randondv@gmail.com)



# Bulletin d'inscription

Famille : .....  
Adresse : .....  
tel : .....  
Email : .....

Circuit 6km	
Nombre d'adulte(s) :	x 11€ =
Nombre d'enfant(s) : (de 3 à 13 ans)	x 5€ =
Nombre enfant(s) moins de 3 ans :	x 0€ =
Galette-saucisse supplémentaire :	x 2€ =
Total :	

Circuit 12km	
Nombre d'adulte(s) :	x 11€ =
Nombre d'enfant(s) : (de 3 à 13 ans)	x 5€ =
Nombre d'enfant(s) moins de 3 ans :	x 0€ =
Galette-saucisse supplémentaire :	x 2€ =
Total :	

**Chaque participant apporte son gobelet ou consigne gobelet 1€ sur place**

Je joins un chèque de : .....  
A l'ordre de l'APEL Notre-Dame des Victoires  
6 Rue Joseph Léna - 56520 GUIDEL

Je confirme avoir lu et approuvé le règlement ci-joint.  
Date :  
Signature :

**Tout bulletin d'inscription reçu sans son paiement ne pourra être pris en compte**

**RÈGLEMENT RANDO NOZ GOURMANDE**  
**Samedi 4 Avril 2020**

**Départ entre 18H et 19H30**  
**De la Chapelle Notre-Dame de La Pitié**  
**Guidel-Plage**

Les parcours ne présentent pas de difficultés particulières, chacun évolue à son rythme. Le balisage est assuré par des rubans de couleurs.

Chaque randonneur recevra un ticket dégustation à son arrivée, qu'il présentera à chaque pause repas.

Les participants devront observer impérativement **les règles du Code de la route** :

- sur les routes éviter de marcher en groupe mais les uns derrière les autres,
- rester sur les chemins balisés et respecter les lieux, observer les arrêtés municipaux et préfectoraux ainsi que les commissaires aux postes de sécurité,

**- port de gilets jaunes pour tous les participants conseillé, lampes frontales et/ou de poches, chaussures de marche**

Les randonneurs devront respecter l'environnement, ne rien jeter sur la voie publique. La cueillette de toutes plantes ou fleurs est strictement interdite.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents durant toute la manifestation. Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte. Chaque participant est assuré par sa propre responsabilité civile.

Chaque participant qui s'engage sur le circuit certifie être apte à la pratique de la randonnée. L'APEL ne sera pas responsable des conséquences résultant de la pratique de la randonnée avec un état incompatible avec celle-ci.

Tout remboursement ne pourra intervenir qu'en cas d'annulation de la randonnée par les organisateurs.

Nos amis les chiens sont interdits sur tous les parcours.

**Chaque participant apporte son gobelet ou consigne gobelet 1€ sur place**

